

# Le murus gallicus de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains VD

Autor(en): **Curdy, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **8 (1985)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7374>

## **Nutzungsbedingungen**

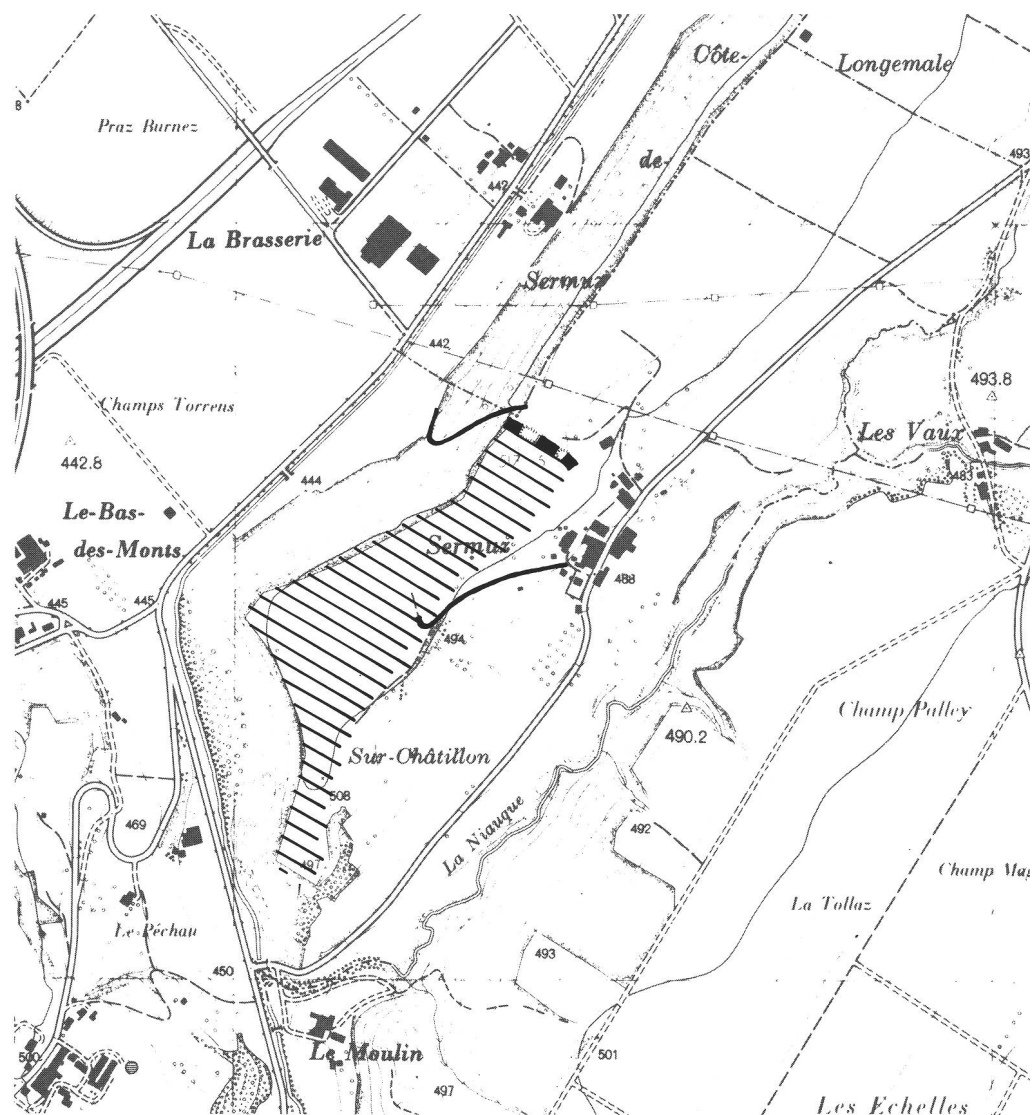
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Le murus gallicus de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains VD

»Muri autem omnes Gallici ac fere forma sunt« (Bellum Gallicum VII,23)<sup>1</sup>. C'est avec cette phrase que débute la célèbre description des remparts gaulois par Jules César, alors que l'armée du général romain s'apprêtait à mettre le siège devant Avaricum (Bourges, France). Ce texte qui précise même les mensurations de certains éléments architecturaux a fortement influencé les premières recherches sur les fortifications du Second Age du Fer en Europe tempérée.

L'état actuel de nos connaissances a défini plusieurs types de remparts, dont le murus gallicus ne représente qu'une variante<sup>2</sup>. Ses éléments caractéristiques en sont un front en pierres sèches, à l'arrière duquel sont disposés des lits de poutres horizontales entrecroisées liées entre elles par des fiches de fer<sup>3</sup>. Le rempart de Sermuz qui fait l'objet de cet article s'intègre en tous points à ce

### Le site

A trois kilomètres au sud de la ville d'Yverdon-les-Bains VD se dresse la colline de Sermuz, au sud de la plaine de l'Orbe (fig. 1). A son sommet s'étend un plateau étroit et allongé d'est en ouest, bordé au sud et à l'ouest par les vallons de la Niauque et du Buron, deux petits affluents de l'Orbe. Au nord, par des pentes prononcées, le plateau rejoint la plaine 40 m en contrebas. A 700 m environ de l'extrémité occidentale de la colline, au-dessus du hameau de Sermuz (commune de Gressy), un monticule de près de 6 m de haut et d'une vingtaine de m de long barre partiellement l'accès au plateau (fig. 2).

A l'origine, le vallum devait rejoindre les deux versants de la colline. En effet, les premières informations qui nous sont parvenues mentionnent en 1868 la présence de »2 monticules séparés par

un étroit passage«<sup>4</sup>, que l'on considérait être des vestiges probables de sépultures tumulaires. Un certain Docteur Brière entreprend au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la fouille de l'un d'eux, mais ses recherches n'apportent pas les résultats souhaités. Ce que les archéologues d'alors semblaient ignorer, c'est qu'avant 1819 les deux buttes n'en formaient qu'une et que le propriétaire des lieux l'avait coupée par le milieu pour y faire passer un chemin de dévestiture<sup>5</sup>. Lors de ces travaux plusieurs squelettes avaient été découverts, »dont l'un était complètement replié sur lui-même«<sup>6</sup>. On est en droit de penser que c'est cette dernière information seule qui a orienté les chercheurs.

Par contre les trouvailles faites sur le plateau et dans les remblais des tertres ne trompaient pas: une amphore »romaine«, des monnaies »romaines«, des clous en fer, et des pierres jaunes de

fig. 1  
 Plan de situation de la colline de Sermuz. Les deux buttes, vestiges de l'ancien rempart sont encore visibles sur ce relevé. Plan topographique au 1:10'000, extrait du Plan d'Ensemble, reproduit avec l'autorisation de la Direction fédérale des Mensurations Cadastrales. Situation des Oppidums von Sermuz; auf dem Plan sind die Reste des Murus gallicus in Form von zwei Erhebungen noch sichtbar. Situazione dell'oppidum di Sermuz. Sulla pianta si vedono due monticelli, ultimi resti del muro gallico.



fig. 2  
 Butte de Sermuz. Vue prise depuis le plateau, à l'ouest du rempart. Photo E. Abetel.  
 Blick auf den südlichen Überrest des Murus.  
 Vista sul resto sud del muro.

Chamblon (calcaire du Jura, hauterivien supérieur)<sup>7</sup>.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les interprétations se précisent: rempart probablement de l'époque gauloise ou romaine<sup>8</sup>.

Puis la butte méridionale est arasée par les paysans, et le même sort est réservé à la partie nord du dernier monticule qui voit en plus ses structures partiellement détruites par la construction d'un réservoir d'eau.

#### Les fouilles du XX<sup>ème</sup> siècle

En 1980 un groupe d'archéologues amateurs d'Yverdon entreprend le nettoyage du front des terrassements récents au nord de la butte (fig. 3)<sup>9</sup>. Les fouilleurs y discernent deux phases de construction d'un rempart aux structures mal définies et récoltent deux clous en fer. Ils transmettent leurs informations à la Section des Monuments historiques et Archéologie du canton de Vaud en insistant sur le danger d'un arasement à court terme qui menace ce rempart.

En été 1983 et 1984, sur mandat de la Section des MHA, Vaud, deux campagnes de fouilles sont effectuées<sup>10</sup>. Quelques m<sup>2</sup> de remblais sont étudiés, une tranchée de sondage est creusée en aval, recoupant un ancien fossé complètement remblayé (fig. 4). Actuelle-

ment une procédure de sauvetage des vestiges est en cours.

#### Le rempart (fig. 5)

La base de la butte repose sur un sol (couche 8, fig. 5), ou quelques fragments de céramique datés du Bronze final et quelques éclats de silex sont dispersés. Ce sol, complètement arasé de part et d'autre du rempart, correspond à une période d'occupation à laquelle aucun aménagement ne peut être rattaché. On en retrouve des lambeaux dispersés dans les remblais du rempart. Au-dessus de ce sol, sous les premiers remblais, apparaît une couche très charbonneuse qui peut correspondre à l'abandon du plateau au Bronze final ou à un défrichement bien postérieur du plateau abandonné entre-temps (couche 7)<sup>11</sup>.

Les premiers remblais d'une épaisseur de 2 à 2.5 m comprennent des sédiments hétérogènes provenant du raclage du substrat morainique du plateau, et des lambeaux du sol préhistorique. A deux reprises, lors des sondages opérés à l'intérieur de ces remblais, on repère deux alignements parallèles formés de grosses dalles juxtaposées, perpendiculaires à l'axe du rempart. En l'absence totale d'autres vestiges l'interprétation en est fort malaisée. S'agit-il d'éléments installés temporairement au cours du remblaiement? Dans ce cas, au vu de leur léger plongement vers l'aval, on pourrait être en présence de

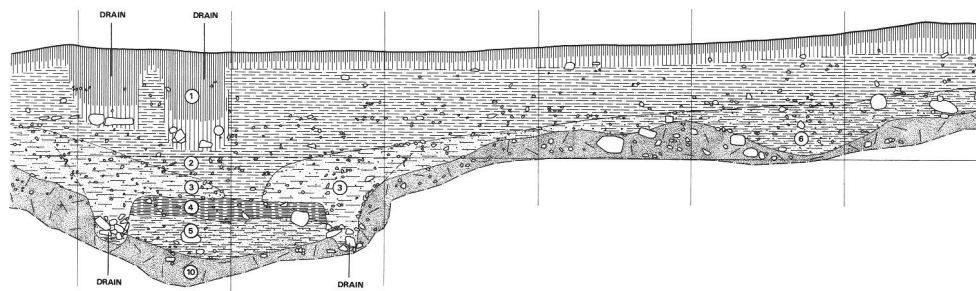
rampes permettant de hisser les charges de terre prélevées lors du creusement du fossé. Pour l'heure, ces premiers remblais peuvent être raccordés soit à un rempart antérieur au murus gallicus sus-jacent (voir plus bas) dont le front aurait été complètement démantelé, soit à un socle de terre servant à rehausser la base du rempart gaulois.

#### Le murus gallicus (fig. 5-7)

Sur la plateforme aménagée au-dessus des premiers remblais, deux parements de pierre ont été élevés, à 6 m de distance l'un de l'autre. Ils sont constitués de gros blocs de calcaire taillés, extraits de carrières du pied du Jura, à près de 4 km de là. Des lits de poutres horizontales transversales ont été déposés entre les parements, recroisant trois travées de poutres longitudinales. Deux de ces dernières sont bloquées à l'arrière des parements par des amas de gros boulets morainiques faisant office de drains; la 3<sup>ème</sup> repose à mi-distance des parements. De grosses fiches de fer assurent la liaison des poutres. Deux modules ont semble-t-il été employés: clous sans tête, de section carrée, de 30 cm de long, et petits clous de même forme, de 15 cm de long (fig. 8). Ces derniers ne se retrouvent qu'au droit du parement interne. Les poutres d'un diamètre moyen de 30 cm étaient en chêne, au vu des traces de bois conservées par l'oxydation des clous.



fig. 3  
 Etat de la partie nord de la butte avant le début des travaux archéologiques de 1983. Photo E. Abetel.  
 So präsentierte sich das Nordende der »Erhebung« vor Beginn der Ausgrabungen 1983.  
 Così si presentava il fine nord del monticello prima che iniziassero i scavi.



En amont du parement interne, une rampe de terre part du pied de la butte et rejoint la base du parement.

Un petit fossé à fond plat, de 4 m de large, creusé à une quinzaine de m en aval du rempart vient renforcer le dispositif défensif.

#### Détails de la structure interne (fig. 6)

Le premier lit de poutres est déposé dans les remblais, 40 cm au-dessus de la base des parements; les poutres transversales, distantes entre elles de 1.2 à 1.7 m, sont fixées aux poutres longitudinales avant et médianes par des clous de 30 cm (clous K et L) et à la poutre longitudinale arrière par des clous de 15 cm (clou M).

Les 2ème, 3ème et 4ème lits sont directement posés les uns sur les autres, avec des poutres transversales à distance de 2.5 m. Ces dernières présentent, selon un plan vertical, un léger décalage latéral de 30 cm, par rapport aux poutres inférieures. On remarque que, dès le 3ème lit, des poutres renferment des fragments de clous en dehors des emplacements des intersections (clous C, D, E, F). S'agit-il déjà d'une première réfection avec réutilisation des poutres<sup>12</sup>?

Le 5ème lit n'est représenté que par deux traces de poutres transversales, distantes de 2.7 m et décalées de 1 m par rapport aux poutres du lit précédent.

#### L'histoire du rempart celtique

Quelques temps après sa construction, la fortification se disloque, du moins à l'emplacement des fouilles archéologiques, sans qu'aucune trace de destruction violente ne puisse expliquer cet événement. Il semble bien que, à la suite du pourrissement du bois, la poussée des remblais ne soit plus suffisamment retenue par les poutraisons. Le mur arrière, construit en plus petit appareil, s'effondre le premier sur la rampe (fig. 9): les occupants du plateau décident de remblayer l'ensemble des structures par une charge de terre supplémentaire qui, partant du pied amont de la butte, comble toutes les structures encore en place.

Quant au fossé, dont le fond envasé est rapidement colmaté par du colluvionnement, il est en grande partie remblayé artificiellement, et deux drains y sont aménagés. Quelques fragments de céramiques de La Tène finale y ont été récoltés, et datent le remblaiement en terminus post quem. On retrouve plus haut la trace de drains plus récents.

#### L'occupation du plateau

Les fouilles n'ayant porté à cette heure que sur les structures du rempart, les aménagements en relation avec l'occupation du plateau demeurent totalement inconnus. La zone protégée, en terrain plat, serait pourtant propice à l'implantation d'un habitat dense. Un seul sondage, creusé à une centaine de m en amont de la butte a atteint le substrat stérile sans faire apparaître de structures. Par contre, lors de prospections de surface sur les champs labourés, plusieurs fragments de céramiques ont été découverts et permettent de dater l'occupation du plateau, ou du moins sa dernière fréquentation. Leur configuration est assez homogène: pots à cuire, jattes, pots ovoïdes en pâte fine, et amphores italiques du type Dressel 1B. Ces éléments peuvent tous se rattacher au milieu et à la deuxième moitié du premier siècle avant J.-C.<sup>13</sup>

Deux accès au site ont pu être utilisés à cette période: le premier coïncide avec un ancien chemin qui, partant de l'ex-

fig. 4  
Butte de Sermuz. Emplacement des  
fouilles archéologiques de 1983/  
1984. Photo E. Abetel.  
Der 1983/84 geschnittene Murus  
gallicus.  
Il muro gallico tagliato nel 1983/84.

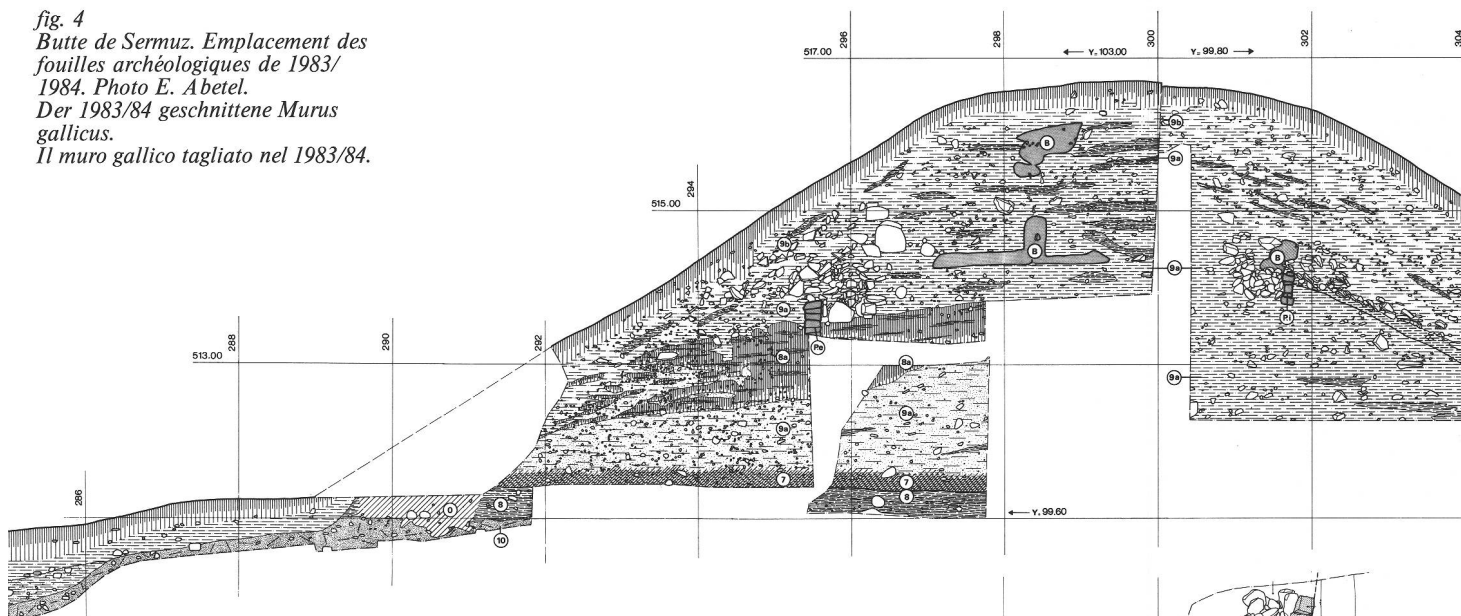
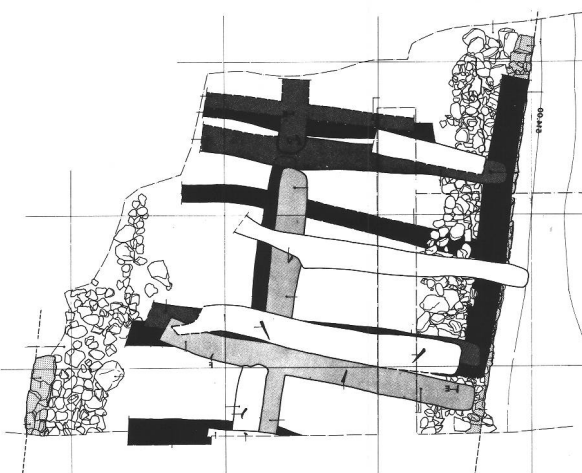


fig. 5  
Coupe en travers du rempart et du  
fossé. Ech. 1:100. Dessin G. Nogara.  
Schnitt durch die Befestigungsanlage  
mit dem zugehörigen Graben.  
Taglio attraverso le fortificazioni e la  
loro fossa.

fig. 6  
Plan de situation des structures du  
murus gallicus. Ech. 1:100. Dessin  
G. Nogara.  
Plan des Murus gallicus.  
Pianta del muro gallico.



trémité ouest du village de Sermuz, mène au plateau par les versants sud, à quelques centaines de m en amont du rempart. Le deuxième accès possible est un chemin creux qui part de la plaine de l'Orbe au nord du plateau, et, par des versants abrupts atteint ce dernier au droit du fossé, en aval du rempart<sup>14</sup>.

#### *Le murus gallicus de Sermuz et la ville d'Yverdon au deuxième âge du fer*

Une des caractéristiques des sites de La Tène finale réside en un déplacement presque systématique des occupations vers le milieu du premier siècle avant J.-C. A Bâle, le site de plaine de la Gasfabrik est abandonné au profit de la colline de la cathédrale (Münsterhügel), ou l'occupant se protège par un fort rempart. A Berne, une deuxième ligne de fortification (Innerer Südwall) est aménagée en deçà de l'enceinte étendue de la presqu'île de l'Enge. Au Mont-Vully, le rempart est incendié et abandonné.

A Yverdon, par contre, les faits ne semblent pas corroborer ces observations. Encore faut-il se garder de conclure trop vite, en l'absence de données matérielles suffisamment représentatives. Le sous-sol de la ville recèle un riche passé ou une séquence presque ininterrompue couvre les deux derniers siècles avant notre ère. Les occupations de la deuxième moitié du 1er siècle avant J.-C. sont bien attestées à la rue des Philosophes mais aucune trace de fortification n'y a été repérée.

Il semble bien qu'avec Yverdon et Sermuz, nous soyons en présence de deux sites contemporains, au moins durant quelques décennies. Il y aurait alors non pas une opposition chronologique (déplacement de la plaine vers le site fortifié), mais plutôt opposition fonctionnelle: le site de plaine jouant le rôle de centre de marché, au croisement de deux importants axes d'échanges de l'époque; l'axe est-ouest aboutit à Yverdon au point de rupture de charge entre la région des trois lacs et la plaine de l'Orbe; l'axe nord-sud, d'Outre-Jura vers le Plateau, passe nécessairement

par l'agglomération, sur le cordon littoral, seule zone exondée entre le lac de Neuchâtel et les marais de la plaine de l'Orbe. Quant à l'éperon de Sermuz, il a pu servir de site-refuge avec une occupation intermittente, soit de «ville-haute», résidence d'une classe privilégiée qui fait ériger le rempart en monument à sa puissance<sup>15</sup>. Certains détails techniques du murus gallicus semblent appuyer l'hypothèse d'un rempart non fonctionnel: le fait de monter des parements de pierre sur un socle de terre de 2.5 m de haut augmente les risques d'un affaissement local du rempart; l'utilisation de clous aux croisements des poutres paraît moins efficace que des assemblages à mi-bois et chevilles<sup>16</sup>.

Il semble de plus que l'occupation du plateau n'ait eu lieu que très peu de temps, une ou deux générations au plus. Aucun témoin postérieur, de l'époque augustéenne, n'y a été pour l'heure retrouvé, alors qu'en plaine, la ville continue à se développer, et ceci à un rythme accéléré dès le début de notre ère<sup>17</sup>.



<sup>1</sup> «Tous les murs gaulois sont faits, en général, de la manière suivante» trad. L.-A. Constans, *Bellum Gallicum* (1972). Nous ne revenons pas sur le texte même de la description du rempart gaulois par César, dont l'interprétation a déjà fait couler passablement d'encre. Voir W. Dehn, *Germania* 38, 1960, 43-55, et, plus récemment, A. Furger-Gunti, *ASSPA* 63, 1980, 171ss.

<sup>2</sup> Pour une typologie des remparts, voir O. Büchschütz et I. Ralston, *Archéologia* No 154, 1981, 24ss; O. Büchschütz, *Structures d'habitat et fortifications de l'Âge du Fer en France septentrionale*. *Mém. de la Société préhistorique française*, tome 18, 1984.

<sup>3</sup> Remparts à poutraisson interne horizontale et clous: 36 exemplaires de ce type sont répertoriés en France (Büchschütz 1984, 230, note 2, supra). En Suisse, Bâle Münsterhügel (Furger-Gunti, 1980, note 1 supra) et Bern, Engehalbinsel, Innerer Südwall (H. Müller-Beck, *Jb. Bern. Hist. Museum* 1959/1960, 367) sont des remparts à poutraisson interne horizontale entrecroisée et à clous, mais présentent tous deux des poteaux frontaux verticaux. Manching (E. Wagner, *Bayer. Vorgeschichtsbl.* 16, 1942, 10ss) est le seul murus gallicus typique actuellement répertorié en Allemagne. L'absence de poteaux verticaux dans le front du rempart est pourtant mise en doute par Furger-Gunti pour la première phase (Furger-Gunti 1980, 175, note 1 supra). Nous noterons que la présence de clous, critère fondamental dans la définition du murus gallicus, n'est pas mentionnée par César.

<sup>4</sup> F. Troyon, *Monuments de l'Antiquité dans l'Europe barbare* (1868) 207. D. Martignier et A. de Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud* (1869) 842.

<sup>5</sup> E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*. 1914 et 1921, vol. II, 656.

<sup>6</sup> Mottaz (note 5 supra). Une autre source mentionne la présence d'un seul squelette (lettre de M. Gagg à A. Naef, du 16.11.1902, Archives cantonales Vaud). Quoi qu'il en soit, la présence de telles «inhumations» est assez problématique. Il pourrait s'agir de sépultures déposées après coup dans les remblais du rempart. La position repliée d'un des squelettes ferait plutôt penser à une sépulture préhistorique. Mais s'agit-il vraiment de tombes? D'autres hypothèses peuvent être avancées: ensevelissement accidentel ou même sacrifices humains.

<sup>7</sup> F. Troyon, *Catalogue du musée archéologique cantonal, Vaud*: «meule de moulin romain trouvée à Sermuz en 1843». Martignier et de Crousaz 842 (note 4 supra): «Une grande amphore de terre cuite et une meule de moulin ...». Lettre de M. Gagg à A. Naef (note 6 supra): gros clous de fer, pierres jaunes de Chamblon, amphore romaine dans le pré voisin.

Nous n'avons malheureusement plus trace de ces objets. Il est probable qu'au vu des récoltes de surface effectuées en 1983 et 1984, il s'agisse d'une amphore de type Dressel 1. Quant aux monnaies, qui ne sont jamais par-

venues au Cabinet des Médailles du musée cantonal (lettre de A. Geiser, du 30.11.83), elles pourraient correspondre à un type gaulois, dans la mesure ou aucune trouvaille d'époque postérieure, romaine ou médiévale, n'a été faite dans les champs à proximité du rempart.

<sup>8</sup> Mottaz 656 (note 5 supra), D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud* (1927) 186.

<sup>9</sup> Fouilles du groupe d'archéologie yverdonnoise (GAY), sous la responsabilité de R. Kasser et R. Despland.

<sup>10</sup> Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux campagnes de fouilles et principalement G. Nogara qui s'est chargé d'une partie de l'élaboration de la documentation iconographique présentée ici.

<sup>11</sup> Deux dates C14 contradictoires ont été obtenues: 1900±80 BP, et 3020±90 BP. Il semble y avoir pollution de l'horizon Bronze final par un défrichement bien postérieur, correspondant au plus tôt au Deuxième Âge du Fer en datation calibrée d'après Radiocarbon 1983 (entre 155 av. J.-C. et 230 ap. J.-C.).

<sup>12</sup> Cette particularité s'oppose à la définition sensu stricto du murus gallicus ou les différents lits de poutres sont séparés par des charges de terre. Dans le cas de Sermuz, on se rapproche du type «box rempart» (Büchschütz et Ralston 26, note 2 supra).

<sup>13</sup> Une centaine de fragments de céramique ont été récoltés, au nombre desquels une quinzaine de fragments d'amphores, dont deux bords de Dressel 1B, 2 anses à section elliptique large, et une épaule. En outre une scorie

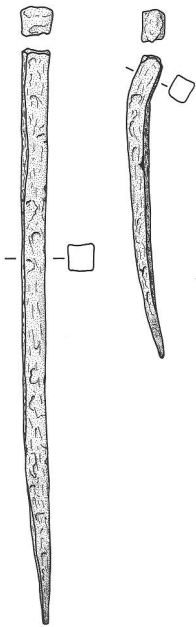


fig. 8  
*Les deux types de clous qui servaient à assurer les liaisons entre les poutres du murus gallicus. Ech 1:4. Dessin Ph. Curdy.*  
*Die beiden Nageltypen, die zur Fixierung der Hölzer im Innern des Murus dienten.*  
*I due tipi di chiodi usati per fissare i travi all'interno del muro.*

fig. 9  
*La rampe d'accès, à l'arrière du murus gallicus et les vestiges du parement effondré. Photo G. Nogara.*  
*Die innere Zugangsrampe zum Murus und die Reste der verstärzten Innenmauer.*  
*La rampa d'accesso al muro interna e i resti del muro interno crollati.*



fig. 7  
*Parement interne du murus gallicus. Photo G. Nogara.*  
*Innere Abschluss des Murus gallicus.*  
*Il muro interno.*

- de fer a été mise au jour dans le sondage test.
- <sup>14</sup> Ce deuxième accès, quoique moins large, paraît le plus approprié à une liaison directe entre la ville d'Yverdon et le plateau de Sermuz.
- <sup>15</sup> Oppidum-refuge, voir Finsterlohr (H. Zürn, Fundber. Baden-Württemberg 3, 1977, 263), refuge-entrepôt, voir Bundenbach (R. Schindler, Trierer Grabungen und Forschungen 10, 1977, 95). Voir en outre l'article de F. Müller, Ein keltisches Oppidum auf der Sissacher Fluh? AS 8, 1985, 73ss.).
- <sup>16</sup> Voir à ce propos Büchsenhützel 1984, 230 (note 2 supra).
- <sup>17</sup> Au Münsterhügel, par exemple, le site est occupé sans discontinuité après La Tène D 2 et le rempart est restauré (Furger-Gunti, note 1 supra). La même continuité est observée à Berne.

Seinen oberen Abschluss bildet ein längliches Plateau, das seit prähistorischer Zeit immer wieder aufgesucht wurde. Ein kleines »Hügelchen« an dessen Ostende erwies sich bei den Ausgrabungen 1983/84 als Reste eines Murus gallicus: Er besteht aus einem Erdsockel mit Resten leichter Steinkonstruktionen (eventuell Reste eines ersten Murus?). Darüber steht der eigentliche Murus gallicus mit zwei trockenge-mauerten Häupten und dazwischen mit Nägeln gefügtem Balkengitter. Auf der Innenseite ermöglichte eine Rampe den Zugang zur Mauerkrone. Ausserhalb des Murus fand sich ein Graben mit flacher Sohle von nur 4 m Breite.

Nicht allzulange nach dem Bau wurde der Murus von Sermuz samt Graben mit Erde überschüttet und zugedeckt, wie überhaupt das Oppidum offenbar nur kurze Zeit besiedelt war.

Von der Besiedlung im Innern des Oppidums zeugen bisher erst einige Streufunde: Keramikfragmente - darunter auch Amphoren Dressel 1B - weisen auf Latène D2. Da diese Phase im nahegelegenen Yverdon gut vertreten ist, liegt hier keine Siedlungsverlagerung vor, wie man sie im Falle von Basel, dem Mont Vully und Bern festgestellt hat.

## Il murus gallicus di Sermuz presso Yverdon-les-Bains VD

3 km a sud di Yverdon si trova la collina di Sermuz, 40 m sopra la pianura dell'Orbe. La cima è una piattaforma longitudinale che da tempi preistorici è sempre stata ricercata. Uno monticello scavato nel 1983/84 sul lato est è resto di un muro gallico: fondazioni di terra e costruzioni di pietra leggere (eventualmente resti di un primo muro?). Sopra di questo si trova il muro gallico vero e proprio con due capi di muratura secca e fra di essi una griglia di legni inchiodati. Dall'interno una rampa dava accesso alla cima. Al di fuori del muro c'era una fossa con fondo piano larga 4 m solamente. Poco dopo la costruzione il muro di Sermuz e la fossa furono colmati e coperti di terra. Si direbbe, che l'oppidum sia stato abitato solo breve tempo. L'abitazione all'interno dell'oppidum è documentata finora solo da alcuni oggetti sparsi: qualche coccio - fra altro anche di anfore Dressel 1B - indica il La Tène D2. Questo periodo è ben documentato nella Yverdon vicina, cioè non si tratterebbe qui di un trasferimento del genere osservato a Basilea, Berna e sul Mont Vully.

## Der Murus gallicus von Sermuz bei Yverdon-les-Bains VD

3 km südlich von Yverdon liegt, 40 m über der Orbe-Ebene, der Hügel von Sermuz.